

## BONNES PRATIQUES

# STPA et RSE pour le recyclage des casques

En Loire-Atlantique, l'entreprise de travaux publics Charier et un Ésat de l'Adapei situé à Orvault ont imaginé ensemble comment démanteler des casques de chantier en fin de vie. La naissance d'une filière de recyclage alliant respect de l'environnement et solidarité, récompensée par les trophées 2017 de l'Insertion du Medef 44.

**S**ilvana s'acharne sur un casque en maugréant. « C'est bien, mais c'est pénible ! » s'exclame-t-elle en arrachant une lanière. Son voisin Alain affiche pour sa part un grand sourire en séparant deux morceaux de plastique : « Je suis content de faire ça, ça me change ! » dit-il. Depuis quelques jours, plusieurs travailleurs de l'atelier Fac (façonnage, assemblage, conditionnement) de l'Établissement et service d'aide par le travail (Ésat-co) d'Orvault (Adapei 44) travaillent à tour de rôle à une nouvelle activité : le démantèlement de casques de chantier. Une pile de casques blancs ou orange est arrivée sur leur table en provenance des chantiers ou carrières de l'entreprise locale de travaux publics Charier. Les travailleurs sont chargés de dissocier les composants de ces protections : pièces en plastique, tissu, vis, etc. Philippe Berthaud, qui les encadre, est enthousiaste : « Cette nouvelle mission permet l'apprentissage des différents plastiques, de la motricité fine... et elle est la bienvenue pour renouveler les activités et éviter des tâches trop répétitives. »

### Imagination

« Tout est parti d'une demande récurrente de nos équipes, de plus en plus sensibilisées à la gestion des déchets, notamment dans le cadre de la norme environnementale Iso 14001 : que faire



Constant Charier, directeur projets de l'entreprise de travaux publics, au centre, en visite à l'atelier de recyclage des casques.

des casques de chantier réformés pour les rendre moins polluants ? » explique l'arrière-arrière-petit-fils du fondateur de l'entreprise familiale, Constant Charier, lors de sa première visite à l'atelier. À l'époque directeur matériaux et achats, il réfléchit aux façons de développer la sous-traitance avec le secteur protégé, conformément à l'un des dix axes du plan défini par le comité handicap de l'entreprise. La première action d'ampleur avait

consisté à confier la blanchisserie des vêtements professionnels à des Ésat. Avec près de 30 accords de sous-traitance, la récupération maximale des unités d'emploi était atteinte, mais l'entreprise voulait aller plus loin en imaginant d'autres formes de collaboration. « Il n'existait aucune solution pour les casques de sécurité : au bout de trois ou quatre ans, ils partaient à la benne pour être enfouis... J'ai pensé que cela pouvait être le point de départ pour

construire un nouveau partenariat avec le secteur protégé », explique Constant Charier, aujourd'hui directeur projets.

### Expérimentation

Le jeune responsable s'en ouvre à Gwennaél Madec, adjoint technique de l'Ésat-co d'Orvault avec qui il collabore pour la blanchisserie et échange régulièrement. L'Établissement se saisit du projet. « *Nous avons fait des tests sur des casques, que nous avons triturés pour voir la faisabilité du démontage et les moyens à mettre en place pour nos travailleurs. C'est notre raison d'être d'adapter le travail à chaque personne !* » explique Philippe Berthaud, moniteur, chargé d'ajuster la nouvelle activité. « *Le gros avantage de cette activité annuelle, en plus de son intérêt en termes d'apprentissage, est qu'elle n'a pas d'exigence de délais. Cela offre une grande souplesse pour la planifier en complément des commandes de nos autres clients* », précise Gwennaél Madec.

L'Ésat récupère les casques, dont le stockage est centralisé par le groupe Charier sur son site de Couëron (44). 600 casques, entreposés depuis deux ans, arrivent progressivement dans les ateliers situés à Orvault sur la zone de la Cholière, au nord de Nantes. Avec un millier de salariés Charier porteurs de casques, 300 pièces devraient être démantelées chaque année, puis envoyées en pièces détachées pour leur recyclage.

Au bout de la chaîne, l'enjeu était de trouver un gestionnaire de déchets qui, contrairement aux majors de la revalorisation, accepte de petits volumes. Solution Recyclage, spécialiste du recyclage des déchets de chantier, a relevé le défi en misant sur un effet boule de neige et une montée en volume de l'activité. La partie principale du casque, fabriquée en polymère ABS, devrait être transformée en microbilles.

### Valorisation

« *C'est une opération véritablement tripartite qui a permis la création d'une filière de recyclage* », se félicite Constant Charier, « *et débouché sur de la vraie RSE avec un aspect sociétal et environnemental, et aussi*



une dimension économique avec une réflexion sur le coût global. » Le service communication de l'entreprise est d'ailleurs bien décidé à mettre en valeur cette action dans son bilan RSE : un film a été tourné pour la présenter lors de la convention annuelle du groupe et sera visible sur sa chaîne YouTube. Le Medef 44 a pour sa part récompensé la démarche en novembre 2017 par un trophée de l'Insertion dans la catégorie « partenariat avec le secteur protégé ».

« *Ce trophée est pour nous une reconnaissance importante de nos efforts* », se félicite Youssef Kamli, référent handicap de l'entreprise. Si son employeur n'est qu'à 4 % de l'obligation d'emploi et paie environ 15 000 euros de contribution annuelle, c'est selon lui à cause d'un manque de postes compatibles avec les profils fatigables des salariés plutôt que d'un manque de volonté. Lui-même participe d'ailleurs au développement de Résoh, un réseau d'échanges entre employeurs dont l'objectif est de favoriser le maintien dans l'emploi de leurs salariés.

« *Cette action innovante de recyclage de casques répond à une vraie problématique, poursuit le référent handicap. Elle s'inscrit forcément dans un long terme et va essaimer.* » En effet, depuis dix ans, l'usage du casque de sécurité est devenu incontournable dans les travaux publics et les carrières, et il l'est depuis plus longtemps encore dans le secteur du bâtiment. Les casques sans avenir ne manquent pas, la filière en a donc un. « *L'objectif*

est d'inciter un maximum d'entreprises à adopter cette démarche, avec nous ou avec d'autres Ésat plus proches d'elles géographiquement », souligne Gwennaél Madec de l'Ésat-co, qui a commencé à passer le message dans son réseau. L'entreprise Charier cherche elle aussi à faire des émules, parmi ses fournisseurs comme ses concurrents. Les Raffineries de Donges se sont d'ores et déjà déclarées intéressées.

» Texte et photos : Armandine Penna

**10**  
minutes :

temps nécessaire  
à l'Ésat-co pour démanteler  
un casque

**3 à 4**  
euros :

coût du démantèlement

**1**

euro :

prix du recyclage  
d'un casque  
par Solution Recyclage